

ORIGINAL

extrait des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

OBJET : AMÉNAGEMENT D'UN PANNEAU D'INFORMATION COMMUNAL – DEMANDE DE SUBVENTION

Date de la convocation : 05/12/2018

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2018

L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le douze décembre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PADOVANI Jean-Jacques.

Présents : M. PADOVANI Jean-Jacques, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. NATALI Lucien, M. ROSSI Alan, Mme LORENZI Thérèse, M. LEONARDI Bernard, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, M. POLIIRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALENTINI Marie-Hélène, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. CORMAT René-Pierre.

Absents : M. PETROGNANI Pierre M. MICALEFF Joël, Mme GHELARDINI Vanina, Mme BAFFICO Véronique, M. SALAZAR Frédéric.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 18	Absents : 5	Représentés : 0
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme RAGAS Viviane a été nommée secrétaire.

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'installation d'un panneau d'information communal est un outil de communication supplémentaire permettant à la fois de diffuser des informations municipales, de diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la Commune et d'accompagner les associations communales dans la promotion de leurs manifestations (festivités, marchés etc.)

Outre ces objectifs, cet outil de signalisation pourrait également favoriser et faciliter le cheminement des visiteurs dans la commune et ainsi, leur faciliter un accès à l'offre touristique et commerciale.

Ce panneau sera piloté depuis la Mairie grâce à un logiciel spécifique. Son écran permettra l'insertion de textes, des images et des vidéos.

Le montant total de cette opération est estimé à 21 000 € HT. Pour assurer le financement de cette opération, il est proposé à l'Assemblée Communale de solliciter une aide auprès :

- de la Collectivité de Corse dans le cadre du développement du numérique,
- de l'Agence de Tourisme de Corse (ATC) dans le cadre des stratégies numériques utilisées permettant d'améliorer la visibilité et l'accessibilité immédiate de l'offre touristique sur le territoire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

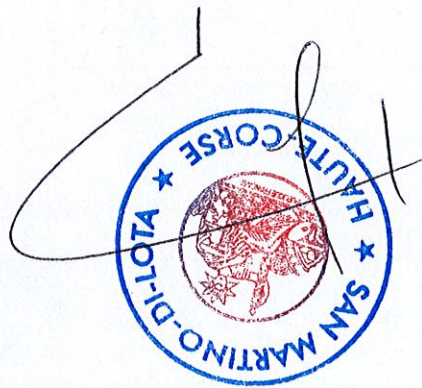
Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

- ✓ Approuve le projet d'aménagement d'un panneau d'information communal,
- ✓ Autorise le Maire à solliciter les financements auprès de la Collectivité de Corse et de l'Agence du Tourisme de Corse afin de financer en partie l'opération,
- ✓ Fixe ainsi le plan de financement :

Opération : Aménagement d'un panneau d'information communal - Demande de subvention	Montant HT	Taux
part CDC - développement du numérique	9 450 €	45%
part ATC - innovation touristique	7 350 €	35%
part Commune - Autofinancement	4 200 €	20%
Total opération	21 000 €	100%

- ✓ Autorise le Maire à effectuer et à signer toutes pièces concernant ce dossier,
- ✓ Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget général 2018 de la Commune. Opération 1809

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le []
et publication ou notification
du []